



Paroisses

Saint-Louis / La Croix glorieuse
Diocèse de Strasbourg



Lettre paroissiale n° 52 – septembre 2017

Chers paroissiens,

Pour commencer cette année pastorale, nous vous invitons à participer à notre **pèlerinage de rentrée au Mont Sainte-Odile** samedi 9 septembre (messe à 17h). Trois départs sont proposés : pour les très bons marcheurs, à 6 h du matin, de la cathédrale de Strasbourg (contact : Etienne LEBRUN : 0688138668) ; pour les bons marcheurs, à 14 h de l'église d'Ottrott ; - pour les moins bons marcheurs, à 15 h de la première station du chemin de croix pédestre au Mont Sainte-Odile. Un co-voiturage peut être envisagé. Organisation générale : Benoît S.

Nous avons la joie de vous communiquer que **trois jeunes paroissiens vont entrer en propédeutique** (1^{ère} année de séminaire, année de fondation spirituelle) : Grégoire GENDREAU, notre dévoué et compétent servant d'autel et cérémoniaire depuis de nombreuses années, pour le diocèse de Strasbourg ; Bastien GHUYSEN, chef de troupe de nos éclaireurs et servant d'autel, pour le diocèse de Saint-Etienne ; Baptiste ANTOINE, fidèle paroissien depuis trois ans, pour le diocèse d'Epinal. Nous les accompagnons avec nos prières : « Mon Dieu, donnez beaucoup de saints prêtres ! »

Nous remercions vivement M. et Mme Herbert CASTERAN qui ont véritablement « sauvé » puis consolidé **le groupe scout (SUF) adossé à notre paroisse**. Ils passent la main à M. et Mme Renaud KIENER auxquels nous exprimons aussi toute notre gratitude pour accepter cette charge de chefs de groupe. Voici leurs coordonnées : mc.kiener@sfr.fr ou k.kiener@sfr.fr La rentrée aura lieu le 09/09 lors du pèlerinage au Mont Sainte Odile, rdv 13.30 devant l'Eglise d'Ottrott. Le rassemblement sera vers 15h45 suivi de la réunion pour les parents. Merci aux autres personnes qui ont bien voulu conforter la maîtrise.

La **rentrée des catéchismes** commencera par une réunion avec les parents mardi 12 septembre à 20h30 au presbytère.

Les **travaux de la nef** avancent bien, ainsi que la chronique de M. TAROZZI vous en rend compte depuis le mois de juin. Nous le remercions d'avoir assuré le suivi des travaux pendant toute la période des vacances. **Nous reviendrons dans notre église les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre**. L'inauguration officielle est prévue les 14 et 15 octobre.

Nous aurons besoin de fidèles dévoués : - **pour rapporter le matériel liturgique de l'hôpital à Saint-Louis dimanche 24 septembre après la messe** ; - **pour remettre tous les bancs dans la nef (les bancs sont actuellement dans le chœur) lundi 18 septembre à 19h30** ; - **pour procéder à deux grands nettoyages samedis 16 et 23 septembre à 9h**. ; - pour procéder à un dépoussiérage les 19, 20 ou 21 septembre. Merci de vous faire connaître.

Cette église rénovée, il faudra qu'elle soit ouverte pendant de larges plages horaires. Ce n'est pas un luxe dans notre monde sans Dieu qu'au moins on puisse entrer dans une église, s'y recueillir. Inscrivez-vous pour assurer la garde orante.

Christian Gouyaud, curé

Chronique des travaux de restauration de la nef - 3e partie

Dans les deux chroniques précédentes, nous avons pu suivre tous les travaux préparatoires à la remise en peinture de la nef de l'église. La voici présentée en quelques lignes.

Dans la semaine du 24 juillet, les peintres de la Société Kleinmann remettent en peinture l'ensemble du plafond et des corniches qui retrouvent leur blancheur d'origine. Les murs reçoivent la couche d'apprêt avant la pose de deux couches de peinture minérale identique à celle du chœur. Les vitraux sont entièrement lavés et le verrier Patrick Jaegy d'Elbach (Haut-Rhin) vient procéder à leur révision. Dans la semaine du 31 juillet, les peintres repeignent trois des quatre murs de la nef. Parallèlement, les électriciens de la Société Schaffelc procèdent au percement du plafond pour la pose de luminaires encastrés qui permettront d'avoir à l'avenir un niveau de lumière suffisant pour les offices et modulable à souhait en fonction de nos besoins.

Le 8 août, tous les murs de l'église sont peints et les peintres travaillent au niveau des boiseries et de la balustrade de la tribune. La porte d'entrée principale de l'église qui a été entièrement décapée et restaurée, reçoit une première couche de lasure sur le côté extérieur. Le 10 août, les peintres procèdent à la remise en peinture des barlotières des vitraux qui ont retrouvé tout leur éclat après lavage. Le côté intérieur de la porte d'entrée de l'église est repeint également.

Le lendemain débute la phase de démontage des échafaudages. En une journée, c'est l'ensemble du plateau constituant un plancher à 10 mètres du sol qui est démonté. La semaine de l'Assomption voit se poursuivre le démontage des échafaudages les 16, 18 et 21 août. Cette opération, très délicate, prend un peu plus de temps que ce qui était initialement prévu. Le 22, la cloison entre la nef et le chœur est démontée à son tour. L'église, vidée de 90 % de ses échafaudages apparaît rajeunie et lumineuse et les vitraux diffusent une lumière chaude dans la nef : le fruit de 14 semaines de travail est enfin visible pour le plus grand plaisir de tous. Le 24 août, c'est au tour de François Pequignot, restaurateur d'art, d'intervenir pour nettoyer et restaurer le grand Christ en croix qui ornait le mur nord de la nef. Monsieur Pequignot était intervenu en 2000 déjà pour restaurer les trois toiles de Martin Feuerstein dans le chœur.

Au cours des quatre prochaines semaines, différents artisans s'activeront pour les travaux : le marbrier Mayer de Traenheim restaurera les bases en marbre des colonnes de la tribune tandis que les électriciens poseront les luminaires dans les parties basses de la nef. Les peintres achèveront la mise en peinture de l'arc d'entrée dans le chœur et procéderont aux finitions autour de la chaire qui sera entièrement nettoyée et cirée pour retrouver son éclat. En parallèle, le parqueteur Yannick Syda réparera les défauts du sol de la nef avant une restauration complète des parquets.

Olivier Tarozzi

AIDEZ-NOUS à RESTAURER la NEF et l'ORGUE de l'église Saint-Louis. Vous pouvez adresser vos dons soit à "Fabrique de l'église Saint-Louis" soit à "ACCTA" (Association pour le culte catholique traditionnel en Alsace). Vous recevrez des reçus fiscaux vous permettant une déduction d'impôts de 66 % des dons versés dans la limite des 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises imposables sur les sociétés et pour les particuliers imposables sur la fortune, on peut passer par la Fondation du Patrimoine. Nous consulter.